

Education nationale: un budget en hausse mais des suppressions de postes dans le secondaire

Paris, 24 sept. 2018 (AFP) -

L'Education nationale verra son budget augmenter, restant ainsi le plus important de l'État, selon les chiffres publiés lundi par le gouvernement, mais 2.650 postes seront supprimés dans les collèges et lycées.

Le budget du ministère, qui comprend également la jeunesse et la vie associative, s'élève à 51,7 milliards d'euros, en hausse de 1,7% (+861 millions d'euros), a précisé la rue de Grenelle. Ce montant s'entend hors pensions et retraites de ses anciens agents.

Sur les 861 millions d'euros supplémentaires, 811 sont destinés à l'enseignement scolaire et 50 millions à la jeunesse et la vie associative, a-t-on ajouté.

Le ministère a détaillé les suppressions et créations de postes: 2.650 postes seront supprimés dans les collèges et lycées publics, 550 dans l'enseignement privé et 400 dans l'administration, tandis que 1.800 seront créés dans le primaire.

L'Éducation nationale compte environ 1,1 million d'agents (dont 882.000 enseignants), soit la moitié des agents de l'État.

La rue de Grenelle veut "rompre avec une politique quantitative dont les résultats ne sont pas au rendez-vous, tout en actant des choix politiques, à savoir le choix du primaire et des fondamentaux".

Lors du quinquennat précédent, quelque 60.000 postes d'enseignants principalement avaient été créés, après 80.000 suppressions de postes sous Nicolas Sarkozy.

Les postes supplémentaires dans le primaire serviront à la poursuite du dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire, à la maternelle avec l'entrée en vigueur de l'instruction obligatoire dès 3 ans et à "la consolidation" des classes rurales, a ajouté le ministère.

Les maires des communes rurales, soutenus par les syndicats d'enseignants, avaient protesté au printemps dernier: ils estimaient que le dédoublement des classes dans les quartiers défavorisés, qui nécessite des enseignants supplémentaires, s'était traduit par des fermetures de classes en milieu rural.

- Des heures sup pour les profs - Les agents exerçant dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+) toucheront une prime de 1.000 euros par an, comme cela avait été annoncé, un montant qui pourrait atteindre à terme 3.000 euros.

Dans le second degré (collèges et lycées), "la baisse des effectifs budgétaires sera compensée par une augmentation du volume des heures supplémentaires effectuées par les professeurs, levier majeur d'augmentation de leur pouvoir d'achat", indique Bercy. Selon le ministère de l'Éducation, 65 millions d'euros sont destinés à ce budget heures sup.

La baisse des postes suscite la colère des syndicats d'enseignants. Ils la jugent malvenue alors qu'augmente le nombre des élèves dans le secondaire (+40.000 attendus chaque rentrée entre 2019 et 2021, selon la Depp, l'agence des statistiques du ministère de l'Éducation).

Les syndicats rappellent également que les enseignants des lycées généraux, technologiques et professionnels, vont devoir accompagner des réformes de fond, dont celle du baccalauréat.

Jusqu'à présent, les professeurs en collège et lycée étaient obligés d'accepter une heure supplémentaire par semaine lorsque leur établissement le demandait. Désormais, il ne pourront refuser d'effectuer deux heures supplémentaires.

La moitié des profs comptent déjà au moins deux heures supplémentaires par semaine et la marge d'augmentation d'heures de cours dispensées est donc réduite, selon le syndicat SE-Unsa.

Du côté de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le budget sera augmenté de 549 millions d'euros, à 25,1 milliards, indique ce ministère. Sur les deux derniers PLF, ce poste a progressé de 5,3% (+1,3 milliard), une hausse que "l'on compte bien prolonger lors des années à venir", a-t-il précisé.

Sur ces 25,1 milliards, 16,3 milliards sont destinés à l'enseignement supérieur et la vie étudiante (+173 millions



PAYS :France
SURFACE :98 %
PERIODICITE :Quotidien



► 24 septembre 2018 - Edition Fil Eco

par rapport à 2018, dont 123 millions pour le plan étudiants défini dans la loi Orientation et réussite votée au printemps), et 8,8 milliards à la recherche (+376 millions).

La Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires), qui comprend des financements de recherche dépendant d'autres ministères tels que l'Agriculture, les Armées, la Transition écologique, etc, totalise 27,9 milliards d'euros, en hausse de 500 millions.

fmp-ito/epe/tho

Afp le 24 sept. 18 à 18 52.